

L'ETINCELLE DU CHABAT



Vayichla'h / וישלה

Entrée du Chabat
16H48

Sortie du Chabat
17H57

Vendredi 19 novembre 2010 - 12 Kislev 5771 :
Min'ha : 16H35 / Cours de Torah après Arvit
Cha'harit de Chabat : 9H00 / Min'ha : 16H20

Dans son introduction à cette Paracha, le Ramban écrit que nos Sages l'ont toujours considérée comme une préfiguration des futures expériences des Juifs dans l'exil. Toutes les fois que Rabbi Yannaï devait aller à Rome, à la cour royale d'Edom, pour plaider la cause de notre peuple, il réétudiait, avant de l'adapter aux circonstances, le récit des rapports de Ya'aqov avec 'Essav. Cette paracha nous apprend comment le Saint béni soit-Il a sauvé Son fidèle serviteur des griffes d'un ennemi plus puissant que lui, et a envoyé un ange spécialement chargé de veiller sur sa sécurité. Elle nous révèle aussi les vastes efforts que notre Patriarche a déployés pour se défendre, sans se contenter de rester immobile en se fiant à ses mérites et



en attendant que Hachem le fasse bénéficier d'un miracle.

C'est là une leçon pour toutes les générations. Tout ce qui a eu lieu entre Ya'akov et son frère est destiné à se reproduire encore et toujours entre nous et la descendance de 'Essav. Ce que nous devons faire, c'est prendre exemple sur notre ancêtre. Tout comme il a concentré ses efforts dans trois directions : la prière, l'envoi de cadeaux d'apaisement, et l'élaboration d'un plan de fuite, nous aussi devons déployer notre application sur ces trois plans.

Nous pouvons encore déduire de cette Paracha que les descendants de 'Essav ne parviendront jamais à nous faire disparaître totalement. Si une puissance

persécute Israël – physiquement ou financièrement – une autre prendra invariablement les opprimés en pitié et leur offrira un refuge sûr. Si l'ennemi « vient vers un camp et le frappe, le camp restant sera sauvé » (Beréchit 32, 9). Le Midrach Rabba (76, 3) interprète ce verset à la lumière de ce que nous avons subi lors de la destruction du Temple : Les Romains ont détruit les communautés d'Erets Yisrael, mais celles de Diaspora ont survécu. Il en va de même pour les époques ultérieures. Même quand les descendants de 'Essav sont si forts qu'ils paraissent pouvoir détruire complètement ceux de Ya'akov, ils n'en triomphent jamais entièrement. Les enfants de Ya'akov finiront toujours par « arriver complets à Chekhèm » (infra 33, 18).

Ya'akov envoya devant lui des messagers à 'Essav son frère, au pays de Séir, dans le champ d'Edom. Il leur donna ordre en disant : « Ainsi parlerez-vous à mon maître, à 'Essav : Ainsi a parlé ton serviteur Ya'akov : J'ai séjourné avec Lavan, je me suis attardé jusqu'à présent. Je possède bœufs et ânes, menu bétail et serviteurs et servantes. (32, 4-6)

Rav Yonathan Eybeschuetz explique que 'Essav était embarrassé. D'une part, il ne pouvait pas maîtriser ses impulsions et désirs coupables. D'un autre côté, il ne voulait pas, en menant publiquement une vie sujette à critiques, causer du chagrin à son père. Qu'a-t-il fait ? Il croyait que, même si les Patriarches et leurs familles avaient vécu selon la Tora, ils n'avaient eu à le faire que s'ils se trouvaient en Terre Sainte (voir Ramban, Beréchith 26, 5). Aussi a-t-il

quitté Erets Yisrael pour gagner Séir, où il pouvait s'adonner en toute impunité à ses penchants pervers. Ya'akov était cependant en désaccord sur ce point aussi avec son frère. Il considérait qu'il fallait observer les prescriptions de la Torah même en dehors des limites d'Erets Yisrael. C'est ce qu'il a voulu lui indiquer en lui relatant : « J'ai séjourné avec Lavan ». La valeur numérique du mot hébreu *garti* (« j'ai séjourné ») est *tariag*, soit 613. En d'autres termes, comme l'explique Rachi, Ya'aqov a dit : « J'ai séjourné avec Lavan, et pourtant j'ai accompli les 613 mitsvot de la Torah. » C'était là une réprimande subtile, adressée à 'Essav qui avait abandonné tout prétexte de piété en s'installant à Séir. Cela explique l'emploi par notre Patriarche du mot *ko* (« ainsi ») en introduction à ses instructions. *Ko*, selon le Talmud (Sota 38a) indique que la phrase doit être dite en hébreu. Ya'akov a insisté pour que son message soit transmis en hébreu, et dans la forme exacte où il avait été dicté. En effet, les mots *garti* et *tariag*, si l'on avait employé une autre langue, auraient disparu dans la traduction. En les émettant, alors qu'il était sur le point d'affronter un danger mortel, il a pensé qu'il avait accompli jusque-là bien peu de choses. Certes, s'est-il dit, il s'était acquitté de toutes les six cent treize mitsvot, mais il n'avait pas retiré tout le bénéfice d'avoir pu observer la perversité de Lavan. Il aurait dû avoir appris de cet homme l'enthousiasme à se livrer au péché et à la tromperie. Convaincu qu'il ne manifestait pas la même ardeur dans son accomplissement des Mitsvot, il s'est sermonné pour ce défaut.

Lois relatives à 'Hanoucah (Partie 1/3)

- 1 - On ne peut pas allumer les lumières de Hanouca avant la tombée de la nuit (excepté la veille de Chabbat).**
- 2 - A priori, on procède à l'allumage dès la sortie des étoiles. Si l'on n'a pas pu allumer à ce moment-là, on le fera dans la demi-heure qui suit la sortie des étoiles. Si l'on a eu un empêchement pour allumer dans cette demi-heure, on a la possibilité d'allumer durant toute la nuit, tant que le jour ne s'est pas levé. Toutefois, si au moment où on allume dans la soirée, toute la famille dort, on ne prononce pas de bénédiction, à moins de réveiller au moins deux personnes.**
- 3 - La meilleure façon d'accomplir la Mitsva est d'utiliser de l'huile d'olives, car c'est celle que l'on utilisait au Temple, et c'est celle qui a fait l'objet du miracle de Hanouca.**
- 4 - La quantité d'huile ou la taille des bougies de Hanouca doivent être suffisantes pour brûler pendant une demi-heure après la sortie des étoiles. C'est pourquoi, le vendredi, puisqu'on allume quand il fait encore jour (mais après le Plag hamin'ha - voir plus loin), on veillera à ce que la quantité d'huile ou la taille des bougies soient suffisantes pour brûler encore pendant une demi-heure après la tombée de la nuit.**
- 5 - Le vendredi, on allume les lumières de Hanouca avant celles de Chabbat. Si après les avoir allumées, les lumières de Hanouca s'éteignent, et que le Chabbat n'est pas encore rentré, on les rallume, mais sans prononcer de bénédiction.**
- 6 - Bien que le vendredi on allume quand il fait encore jour, on ne peut cependant pas le faire avant l'heure du Plag Hamin'ha. Si l'on a allumé avant cet horaire, on n'aura pas accompli la Mitsva. Il faut dans ce cas, éteindre les lumières et les rallumer en récitant la bénédiction, après le Plag Hamin'ha.**
- 7 - On ne mange pas plus de 56g de pain ou de mézonot, on ne dort pas et on n'entreprend aucun travail dans la demi-heure qui précède l'allumage.**
- 8 - Lorsque l'on habite une maison (de plain-pied), il convient de placer la Hanoukia de l'une des façons suivantes (par ordre de préférence) :**
 - a - de préférence devant la porte d'entrée ou toute autre porte de la maison, à l'opposé de la mézouza, si la Hanoukia peut être vue de la rue.**

b - si de cet emplacement, la Hanoukia ne peut pas être vue de la rue, il faut la placer devant une fenêtre qui donne sur la rue.

c - si l'on n'a pas de fenêtre qui donne sur la rue, on l'allumera devant la porte, à l'opposé de la mézouza, mais devant la porte de la pièce où la famille se trouve après l'allumage.

9 - Lorsque l'on habite en étage, on place la Hanoukia devant une fenêtre qui donne sur la rue, si l'on est à moins de 10m du sol (environ 4 étages). Dans le cas contraire, on mettra la Hanoukia devant la porte de la pièce où la famille se trouve après l'allumage, en opposé à la Mézouza.

10 - La Hanoukia doit être placée à une hauteur située entre 24 cm et 80 cm du sol, (il s'agit de la hauteur des flammes et pas de la hauteur de la Hanoukia). Si elle est à plus de 80 cm de hauteur, l'allumage reste valable, l'essentiel étant de ne pas la mettre à plus de 10m de hauteur.

15 - Bien qu'il soit permis de travailler à Hanouca, les femmes doivent cependant cesser tout travail interdit normalement à Yom Tov (couture, repassage, ménage ...) pendant la demi-heure qui suit l'allumage. Elles peuvent cependant préparer le repas ou faire des beignets

16 - Les femmes ont au même titre que les hommes l'obligation d'allumer les nerot de Hanouca. Elles doivent donc, lorsque leur mari prononce les bénédictions, penser à s'acquitter et répondre Amen.

17 - Une femme qui vit seule doit allumer avec la bénédiction. De même, une femme dont le mari est absent, procèdera elle-même à l'allumage avec bénédiction, et acquittera ainsi son mari qui lui, n'allumera pas là où il se trouve.

L'histoire de la semaine

Rav Its'hak Hutner (1904-1980) a un jour raconté l'histoire suivante à Rav Aharon Kotler (1891-1962) qui a littéralement fondu en larmes à l'écoute de ce récit. On voit également au travers de cette histoire, l'intuition et la clairvoyance d'un autre Gadol, Rav Yéhochoua Leib Diskin de Brisk.

Il y a de nombreuses années, en Europe, un homme cherchait un shidoukh pour sa fille. On lui avait parlé d'un certain étudiant de Yéshiva, mais après s'être renseigné, le futur beau-père fut pris d'un doute. Le jeune homme avait effectivement la réputation d'être très pieux et très honnête, et était connu pour son exceptionnel sérieux dans l'étude de la Torah. Mais on disait aussi qu'il n'était pas très intelligent, et que ses capacités étaient limitées.

Le père était face à un dilemme, car il voulait pour sa fille le meilleur ba'hour, et ce garçon-là semblait manquer de qualités supérieures. Il décida de demander conseil au Rav de Brisk, Rav Yéhochoua Leib.

Il expliqua la situation au Rav qui l'écouta avec attention. Quand il eut terminé, le Rav lui dit d'un air songeur : « Je voudrais vous citer un enseignement des Pirké Avot 4-2 : Celui qui accomplit la Torah dans la pauvreté, finira par l'accomplir dans la richesse. » Selon moi, dit le Rav, cet enseignement talmudique ne fait pas uniquement référence à l'argent, mais aussi au talent et à l'intelligence. Je vais vous dire pourquoi.

Cet encouragement de nos Maîtres doit être compris au sens large. Ils nous garantissent que ceux qui respectent la Torah et les Mitsvot, même lorsqu'ils sont pauvres et dénués de

ressources, deviendront riches et pourront ainsi honorer la Torah dans de meilleures conditions.

De même, ceux qui s'appliquent à leurs études avec sérieux malgré leurs difficultés, et qui sont donc assimilables à des « pauvres » dans ce domaine, recevront aussi la « richesse », c'est-à-dire un niveau élevé de connaissance dans la Torah. Ainsi, si ce jeune homme étudie sérieusement et accomplit sincèrement les Mitsvot, même s'il est « pauvre » aujourd'hui, il recevra la « richesse » dans la Torah. C'est pourquoi je suggère que vous acceptiez ce shidoukh, car ce jeune homme atteindra un jour le niveau de Torah que vous souhaitez. »

Après avoir écouté le Rav exposer cette Michna et ses diverses applications, il considéra les choses sous un nouvel angle et accepta le mariage du jeune homme avec sa fille. Le Rav de Brisk ne s'était pas trompé : le jeune homme devait devenir le Rav de Aishishoker, Rav Yossef Zundel, un érudit qui écrivit de nombreux livres sur le Choul'han Aroukh, en particulier le célèbre Hedei Déah. Mais pourquoi, demanda Rav Hutner, Rav Kotler a-t-il pleuré en écoutant cette histoire ? Je crois, répondit-il, qu'il y a une part d'assistance divine qui intervient lorsque quelqu'un est résolu à vaincre sa « pauvreté » en matière de Torah pour devenir « riche ».

Rav Aharon était né avec le don d'Hachem du génie et de l'intelligence. Il n'eut jamais à mener ce combat, et fut privé de cet aspect de l'aide divine. Ce qui, quelle qu'en soit la raison, lui apparaissait comme une immense perte !

Attention ! Ce dimanche 21 Novembre est le dernier jour pour inscrire vos enfants à la sortie de Hanouca du 5 Décembre prochain. Nous rappelons que les enfants du Talmud Thora sont prioritaires, mais que les autres enfants (7 à 12 ans) sont également les bienvenus, en fonction des places disponibles.

Rénovation de taille sur l'esplanade du Kotel !

Un plan de rénovation de l'esplanade du Kotel a été approuvé par la commission de construction de la municipalité de Jérusalem, ce qui devrait permettre d'effectuer dans ce secteur de la Vieille Ville des modifications radicales et de fond pour la première fois depuis sa construction après la guerre des Six-Jours.

« Cela va permettre d'ajouter des issues d'entrée et de sortie à l'esplanade du Kotel pour qu'un plus grand nombre de gens puisse s'y rendre en même temps », explique Chmouel Rabinowitz, le rabbin du Kotel. Le plan, qui



n'en est encore qu'au stade de la discussion, prévoit une grande place souterraine pour remplacer l'entrée principale actuelle située à la Porte des Immondices desservant la Vieille Ville. De plus, un nouveau centre de contrôle des visiteurs devrait remplacer le poste de police actuel, avec en plus des zones et des espaces spéciaux destinés à dispenser

divers programmes pédagogiques, qui comporteront également des toilettes supplémentaires, un auditorium, des salles de conférences et un espace d'expositions où l'on pourra découvrir les nombreux vestiges archéologiques découverts dans la région. « Ces dernières années, le nombre

de visiteurs au Kotel a augmenté de 500 % et l'on prévoit une croissance continue, le tout avec une infrastructure inchangée ! », précise encore le rav Rabinowitz. La Fondation du Patrimoine du Mur occidental estime pour sa part que ce sont 15 millions de visiteurs

qui se rendent actuellement au Kotel chaque année, bien que la municipalité ne parle quant à elle que de 8 millions. Quoi qu'il en soit, tout le monde estime que le nombre de ces visiteurs va continuer à croître, pour doubler en dix ans. À noter que ce plan doit encore être approuvé par la commission de développement du district de Jérusalem.

La blague de la semaine

- Savais tu que le fil de fer avait été créé par deux juifs pingres ? dit Rebecca à Léa.
- Non, mais comment ont-ils fait ?
- Et bien ils ont tiré tous deux au même moment sur une pièce de monnaie trouvée par terre...

Proposé par Marc Azoulav.

Un nom, Une histoire

ARROUAS ou **ROUAS** ou **ROUACH** : ces noms viennent de l'arabe *ruwwâs* qui désigne un marchand de têtes de mouton grillées.

Quelques dates à connaître

2171 à 2185 : Yaakov séjourne durant 14 ans dans la maison d'étude de Ever.

2185 à 2192 : Yaakov part pour 'Haran à 77 ans. Il travailla 7 ans pour Ra'hel.

2192 à 2199 : Mariage de Yaakov (84 ans) et Léah (21ans). Une semaine après, il épouse Ra'hel (sœur jumelle de Léah).

2199 : Naissance de Yossef.

2205 : Fuite de Yaakov (97 ans) de chez Lavan. Rencontre avec Essav. (Parachat Vayichla'h)

2206 : Yaacov arrive à Chékhèm (Naplouse). Enlèvement et viol de Dinah. Cette dernière a alors 7 ans. Alors, les frères Chimon et Lévi se vengent en massacrant la ville entière.

2207 : Mort de Rivka (mère de Yaakov), et de sa nourrice Déborah.

2207 : Ra'hel meurt à 36 ans, et après 6 ans environ, Léah quitte ce monde. D'après les textes, on voit que la mort de Ra'hel s'est produite environ 3 à 4 jours après celle de Rivka.

*Le Kiddouch de ce Chabat est offert par
Rémy Sebag pour le Kif! 'Hazak ou Barouch !!!*

*L'Étincelle de ce Chabat est dédiée à
Talya Bat Déborah
en l'honneur de son premier anniversaire ! Mazal Tov !*

Veillez à ne pas emporter l'Étincelle pendant Chabat.